

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 septembre 2025 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2025 09 15-07- Marché de fournitures de bureau, papier, fournitures scolaires, matériels pédagogiques et cartouches d'encre – Adhésion au lot n°4-approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CCVL et plusieurs communes membres-autorisation à Monsieur le Maire de la signer**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 08/09/2025
En exercice : <b>33</b>	
Présents : <b>20</b>	Affichage de la convocation : 09/09/2025
Pouvoirs : <b>11</b>	
Votants : <b>31</b>	Affichage du compte rendu : 16/09/2025
<b>Présents</b> : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Brigitte REGIS-MOREAU.	
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>	
Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Brigitte REGIS MOREAU M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD M Gérard DUPLAT donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN M Philippe LARGE donne pouvoir à M Olivier DEROZARD Mme Genevieve HECTOR donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES M Sylvain BARCET donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Rémi GILLET donne pouvoir à M Daniel MALOSSE	
<b>Absents ou excusés :</b>	
Mme Chantal BERTHILLON M Christian NEUVILLE	

Mme Béatrice DUMORTIER est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**VU** l'article L. 1414-3 du code général de collectivités territoriales,  
**VU** le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2113-6 à L. 2113-8,  
**VU** la délibération du conseil communautaire de la CCVL n°123/2015 portant approbation du schéma de mutualisation de la CCVL et de ses communes membres,  
**VU** la délibération du conseil communautaire de la CCVL n°52/2025 portant approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CCVL et plusieurs communes membres, relatif à l'achat de fournitures de bureau, papier, fournitures scolaires, matériels pédagogiques et cartouches d'encre, et autorisation du président à la signer,

**Monsieur le Maire expose ce qui suit :**

Le marché relatif à l'achat de fourniture administratives conclu par le groupement de commandes constitué de la CCVL et de sept de ses communes membres en 2023 parviendra à échéance le 26 décembre 2025. Pour mémoire, ce marché était décomposé

en quatre lots : fournitures de bureau, fourniture de papier, fournitures scolaires et matériel pédagogique, et cartouches d'encre. Il était conclu pour une durée de deux (2) ans.

Il est proposé que, dans la continuité du précédent marché et conformément au schéma de mutualisation des services de la CCVL qui préconise, en vue de la réalisation d'économies d'échelle, la mutualisation de certains achats à l'échelle de l'EPCI, soit constitué, conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du code de la commande publique, un nouveau groupement de commandes entre la communauté de communes et ses communes membres, destiné à permettre l'acquisition de fournitures administratives.

L'adhésion de la CCVL comme de ses communes membres au groupement s'effectuerait par la signature de sa convention constitutive par une personne habilitée, après approbation du principe de cette adhésion par les assemblées délibérantes.

Par une délibération en date du 22 mai 2025, le conseil de communauté de la CCVL a approuvé le principe de la constitution du groupement de commandes susmentionné et a autorisé le président à signer la convention constitutive.

Cette convention prévoit notamment, outre la désignation de la communauté de communes des Vallons du Lyonnais en tant que coordonnateur, la passation d'un marché public suivant la technique d'achat de l'accord-cadre à bons de commandes, tel que défini aux l'article L. 2125-1 et R. 2162-1 à R. 2162-14 du code de la commande publique. Elle désigne la CCVL comme étant l'autorité compétente pour attribuer les marchés publics.

Les modalités précises d'organisation et de fonctionnement du groupement sont définies dans le projet de convention annexé à la présente délibération.

Monsieur le Maire propose l'adhésion de la commune aux lots suivants :

- lot n° 4-achats de fournitures de cartouches d'encres

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,***

***Dont le résultat est le suivant :***

**31 suffrages exprimés : 31 voix Pour**

**UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

**APPROUVE** le principe de la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de fournitures administratives pour répondre aux besoins de la CCVL et des communes de Brindas, Grezieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Thurins, Vaugneray et Yzeron ;

**APPROUVE** les termes de la convention constitutive dudit groupement de commandes telle qu'annexée à la présente délibération ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer ;

**DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal des exercices correspondants.

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le

et de la publication en mairie le

La secrétaire

Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2025 09 15-07- Marché de fournitures de bureau,  
papier, fournitures scolaires, matériels pédagogiques et cartouches

Objet de l'acte : d'encre- Adhésion au lot n° 4- Approbation de la convention constitutive  
d'un groupement de commandes entre la CCVL et plusieurs communes  
membres- Autorisation à Monsieur le Maire de la signer

=====  
Date de décision: 15/09/2025

Date de réception de l'accusé 17/09/2025  
de réception :

=====  
Numéro de l'acte : 2025091507\_07

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20250915-2025091507\_07-DE

=====  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .7 .9

Commande Publique

Actes spéciaux et divers

Conventions de groupements de commandes

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

=====  
Nom du fichier : 2025 09 15-07- Marché de fournitures cartouches d'encre – Adhésion au  
lot n°4-aconvention constitutive groupement commandes entre la CCVL  
et communes membre.pdf ( 99\_DE-069-200047785-20250917-  
2025091507\_07-DE-1-1\_1.pdf )